



Bordeaux, le 3 juin 2022

## **SEMAINE DE SURF** **ENFANTS DE 10 A 16 ANS** **LÈGE CAP FERRET (33)** **DU 4 AU 8 JUILLET**

La SRIAS Nouvelle-Aquitaine propose aux enfants âgés de 10 à 16 ans une semaine de cours de surf à LÈGE CAP FERRET en juillet avec le SURF CLUB DE LA PRESQU'ÎLE. Le départ et le retour se font chaque jour au départ de BORDEAUX (secteur MERIADECK) avec possibilité de ramassage sur le trajet du bus. Les repas (pique-nique) sont à la charge des parents.

Le groupe est constitué de 16 enfants maximum.  
La journée comprend 2 fois 2 heures d'encadrement (2 heures le matin/2heures l'après\_midi).

Horaires des cours pour info :

Lundi 4 juillet 2022

de 10h à 12h et de 14h à 16h

Mardi 5 juillet 2022

de 10h à 12h et 14h15 à 16h15

Mercredi 6 juillet 2022

De 10h à 12h et de 14h à 16h

Jeudi 7 juillet 2022

De 10h à 12h et de 13h45 à 15h45

Vendredi 8 juillet 2022

De 10h à 12h et de 13h45 à 15h45

Le départ se fait vers 8h et le retour vers 18h.

Tarif SRIAS : (tarif public pour information 150 €/enfant pour la semaine)

- > QF inférieur à 230 : 25 €/pers
- > QF compris entre 231 et 770 : 50 €/pers
- > QF supérieur à 771 : 75 €/pers

Calcul du QF SRIAS : revenu fiscal de référence du dernier avis d'imposition  
15 x le nombre de personnes au foyer mentionnées sur l'avis

- > comptez 1 personne en plus si lettre T mentionnée sur avis ;
- > un enfant en garde alternée ne compte que 0,5 au lieu de 1 ;
- > comptez 1 personne en plus si enfant ou adulte en situation de handicap mentionné sur avis ;

En cas de changement de situation depuis l'avis nous prenons en compte l'avis.  
En cas de déclaration séparée, ajoutez les 2 RFR et divisez par autant de personnes au foyer sur les 2 avis (nous joindre les 2 avis).

Ce tarif comprend :

- encadrement par un moniteur brevet d'état
- prêt de matériel (combi + planche)
- vestiaires extérieurs
- licence école

Conditions :

- autorisation parentale
- savoir nager

En cas de mauvaises conditions météorologiques les cours peuvent être annulés, sans perte de règlement.

Inscription :

- retour du bulletin d'inscription par courrier accompagné de la copie du dernier bulletin de salaire ou de pension, du dernier avis d'imposition et du règlement à l'ordre de SURF CLUB DE LA PRESQU'ILE à :

SRIAS  
Semaine surf enfants  
4 B esplanade Charles de Gaulle  
33000 BORDEAUX

**Compte du court délai, les inscriptions peuvent se faire par téléphone ou mail auprès de la SRIAS.**

Cette action comme l'ensemble de celles que nous proposons est réservée aux enfants à charge de l'agent mentionnés sur l'avis d'imposition.

La SRIAS n'enverra pas de mail d'accusé réception de la demande.  
Elle enverra un mail de confirmation ou de refus de participation.

Passé le mail de confirmation, toute annulation entraîne la perte totale du règlement.

En cas de demande supérieure au nombre de place disponible, la SRIAS procédera à un tirage au sort.

Pour toutes questions :

Présidence : Yolaine ROUAULT et Christelle RAT

05 56 90 67 13 ou 67 08 ou 06 79 08 54 82

[yolaine.rouault@nouvelle-aquitaine.gouv.fr](mailto:yolaine.rouault@nouvelle-aquitaine.gouv.fr)

[christelle.rat@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:christelle.rat@nouvelle-aquitaine.fr)

Assistante : Fanny MOROTE

05 56 90 67 23

[fanny.morote@nouvelle-aquitaine.gouv.fr](mailto:fanny.morote@nouvelle-aquitaine.gouv.fr)

Site internet : [www.sriasnouvelleaquitaine.fr](http://www.sriasnouvelleaquitaine.fr)



## SEMAINE DE SURF ENFANTS LÈGE CAP FERRET JUILLET

Bulletin d'inscription

Prénom de l'agent : .....

Nom de l'agent : .....

Téléphone fixe et/ou portable : .....

Adresse mail professionnelle et/ou personnelle:

.....

.....

Mon Quotient Familial SRIAS : .....

Tarif par enfant : .....

Total : .....

Participants :

Nom	Prénom	Date de naissance

J'autorise mon/mes enfant.s mineur.s à pratiquer le surf.

Je certifie qu'il/ils sait/savent nager.

Signature :

